

Repentigny, 3 décembre 2024

Lancement de l'appel de projets 2024-2025 Pôle lanaudois en enseignement supérieur

Le *Pôle lanaudois en enseignement supérieur (PLES)* est heureux d'annoncer le lancement de l'appel de projets 2024-2025. Le PLES soutient la concertation entre le Cégep de Lanaudière, l'Université du Québec à Montréal, l'Université de Montréal et l'Université du Québec à Trois-Rivières.

Ainsi, à travers cet appel de projets, le PLES souhaite soutenir différentes initiatives issues d'une collaboration entre ses établissements membres. Les projets soumis devront répondre à l'un des objectifs suivants du ministère de l'Enseignement supérieur (MES) :

- favoriser le rapprochement des cégeps et des universités avec l'enseignement secondaire afin d'attirer les jeunes, notamment les filles, dans les programmes d'études en sciences, technologie, ingénierie et mathématique (STIM);
- favoriser l'accessibilité des personnes à l'enseignement supérieur, notamment des groupes sous-représentés (Autochtones, étudiants de première génération, personnes en situation de handicap, issues de régions rurales, etc.);
- améliorer la fluidité des parcours de formation et assurer des transitions harmonieuses et de qualité en enseignement supérieur;
- répondre à des besoins nationaux et régionaux d'adéquation formation-emploi;
- déployer des pratiques et des mesures adaptées aux besoins de la communauté étudiante afin de soutenir celle-ci dans sa diversité.

Tout en répondant à ces objectifs, les projets devront également favoriser la persévérance scolaire et la réussite éducative en enseignement supérieur et avoir un impact positif sur la communauté étudiante lanaudoise. Une collaboration avec des partenaires socio-économiques de la région de Lanaudière est encouragée par le PLES.

Pour de plus amples détails concernant l'appel de projets, un guide de dépôt ainsi qu'un formulaire de soumission sont disponibles sur le site Web du PLES à l'adresse suivante : <https://ples.ca/appel-de-projets/>

Rappelons que le *Pôle lanaudois en enseignement supérieur* est soutenu par le ministère de l'Enseignement supérieur (MES) dans le cadre de son programme des Pôles régionaux dont l'objectif est de soutenir la concertation entre les établissements d'enseignement collégial publics et les établissements universitaires sur un même territoire en vue de déployer une action régionale conjointe visant à offrir une réponse à des enjeux communs.

La date limite pour le dépôt des projets est : **mercredi, 26 février 2025, à 23h59.**

Tamara Pierre-Louis

Coordonnatrice du Pôle lanaudois en enseignement supérieur

Tél. : 450-470-0911, poste 7402 Courriel : tamara.pierre.louis@cegep-lanaudiere.qc.ca